

tique est pris, on le fait évader. — Les seigneurs font croire à Madame tout ce qu'ils veulent, « parce qu'elle se laisse diriger par Armenteros, lequel s'efforce » de les contenter, pour mieux voler et faire sa bourse (1). En finances, et dans » les autres branches de l'administration, rien ne se fait que par lui. »

Liasse 529.

360. *Lettre de la duchesse de Parme à Gonçalo Perez, écrite de Bruxelles, le 18 mars 1566.* Le post-scriptum seul de cette lettre offre de l'intérêt; voici ce qu'il contient : « La lettre que j'envoie au Roi avec celle-ci étant fermée, le » comte d'Egmont est venu me faire des plaintes, de ce que Lullin a fait faire » à un peintre certain portrait d'homme sans tête, tenant en la main une ba- » lance, dans l'un des plateaux de laquelle étaient deux mains en signe de foi » jurée, et dans l'autre une plume pesant plus que les mains, avec certains vers » français exprimant la légèreté et le peu de foi, et que depuis, sur ladite pein- » ture, il avait fait mettre la ressemblance du comte d'Egmont au naturel, comme » ledit peintre l'a dit en présence de Hopperus. Je mandai Berlaymont, le » président et Hopperus, et, selon leur avis, j'ordonnai que ledit Lullin fût dé- » tenu en son logis, avec garde. Si les plaintes du comte d'Egmont sont fondées, » il sera nécessaire de faire quelque démonstration, pour éviter que lui-même il » ne se fasse justice. »

Liasse 531.

361. *Relation envoyée par la duchesse de Parme au Roi, sans date (mars 1566).* Andrelec, majordome-mayor de M. de Meghem, lui a dit qu'il a été requis pour être de la ligue, mais qu'il s'y est refusé; que Hames, dit Toison d'Or (2), est un des instigateurs de la ligue; qu'il s'est tenu à cet effet plusieurs assemblées dans sa maison, et qu'il parcourt le pays dans ce but; qu'il tient les papiers et rôles de ceux qui se sont fait inscrire; qu'à Malines, il y en a un, du nom de

(1) *Para mejor poder hazer sus rrobos y mangas.*

(2) Nicolas, bâtard de Hames, lieutenant de l'artillerie, fut élu roi d'armes, dit Toison d'Or, et conseiller de l'Ordre, le 21 septembre 1561. Il renonça à ces divers emplois par deux lettres qu'il écrivit, de Gotha, les 17 et 18 avril 1567, à la duchesse de Parme. Il mourut en 1568, étant colonel d'un régiment d'Allemands, dans l'armée du prince d'Orange. Voy. *Historia de la orden del Toyson de Oro*, par don Julian de Pinedo y Salazar, t. II, p. 659.

Mérode (1), qui fait le même office; que, selon ce qu'on dit, il y a bien 2,000 gentilshommes qui ont signé; qu'ils prennent pour prétexte l'inquisition et les placards, mais que leurs vues s'étendent plus loin; qu'ils se veulent rendre maîtres du pays; qu'ils doivent d'abord présenter requête, et que, s'ils n'obtiennent pas ce qu'ils prétendent, ils recourront aux armes; qu'ils ont juré mutuellement de se secourir; qu'avant de signer, ils font un grand et solennel serment; qu'il y a parmi eux des seigneurs principaux, et même des chevaliers de l'Ordre, mais que ceux-ci renverront la Toison au Roi, etc., etc.

Liasse 532.

362. *Lettre du Roi à la duchesse de Parme, écrite de Madrid, le 21 mars 1566.* Il a reçu toutes les lettres de sa main, jusques et y compris celle du 10 janvier. Les occupations que lui donnent les mesures à prendre pour résister à l'armée du Turc, l'empêchent d'y répondre pour le moment. — Il a appris avec peine que le contenu de sa lettre, datée du bois de Ségovie, a été mal accueilli aux Pays-Bas, ses intentions ne tendant qu'au service de Dieu et au bien de ces États, comme l'amour qu'il leur porte l'y oblige. — Il lui envoie les patentes de conseiller d'État pour le duc d'Arschot, et l'invite à bien traiter ce seigneur.

Liasse 532.

363. *Lettre d'Alonso del Canto à Gonçalo Perez, écrite de Bruxelles, le 24 mars 1566.* Il entre dans beaucoup de considérations, pour le convaincre de la nécessité de la présence du Roi aux Pays-Bas. — Le porteur de sa lettre est le docteur Louis del Rio, qui va à Séville (2) : c'est un homme très-savant, et qui pourrait rendre de bons services au Roi dans ces provinces, étant né à Bruges, quoique d'un père espagnol. — On le désire au conseil privé.

Liasse 520.

364. *Nouveau rapport fait par Andrelec à la duchesse de Parme, le 24 mars 1566, et envoyé par elle au Roi.* Andrelec lui a assuré qu'un grand nom-

(1) Bernard de Mérode, seigneur de Waroux, lieutenant de la bande d'ordonnances du comte de Hornes. Ce fut lui qui, le 30 août 1572, étant lieutenant du prince d'Orange, surprit la ville de Malines.

(2) On verra plus loin que del Rio revint aux Pays-Bas, à la suite et comme l'un des conseillers du duc d'Albe.

bre de confédérés se trouveront à Bruxelles, le 15 avril, afin de lui présenter requête contre l'inquisition et les placards; qu'ils y seront tellement en force, qu'ils n'auront rien à craindre de personne; que, si leur requête est rejetée, ils chercheront d'autres moyens. Ils ont une grande méfiance du comte de Meghem, et commencent à se plaindre de M. d'Egmont. — Mérode, seigneur de Waroux, lieutenant du comte de Hornes, a une lettre des traités faits par eux, ainsi que le seigneur de Hames. — Ils ont des intelligences avec les Français. — Les premiers qui signèrent et qui sollicitèrent les autres, furent Hames, le baron de Giberchies, Leefdael, Toulouse, Ghistelles, d'Ohlain. — Andrelec ne croit pas que leur but soit de changer de prince, à moins qu'on ne veuille user de rigueur envers eux, et confisquer leurs corps et leurs biens. — Quand on représente à ces seigneurs le péril où ils se mettent, ils disent qu'ils n'agissent pas contre le service du Roi, etc.

(Il est dit, à la suite de cette relation, que la duchesse a donné 100 écus à Andrelec, pour qu'il continue à l'informer de ce qu'il apprendra.)

Liasse 532.

365. *Lettre de la duchesse de Parme au Roi, écrite de Bruxelles, le 25 mars 1566.* Dieu sait avec quelle douleur elle se voit dans la nécessité de donner au Roi les nouvelles qu'il verra par ses lettres en français (1), et par quelques billets et informations, aussi en français, qu'elle lui envoie en chiffres. — C'est d'Assonleville qui l'a mise en rapport avec le gentilhomme auquel sont dus les billets en question (2), et il a promis à ce gentilhomme des marques de la gratitude du Roi, au cas qu'il continue de donner avis à la duchesse de ce qui se passe. — Dans la situation où sont les choses, il n'y a que deux partis à prendre : il faut employer la force, ou bien accorder aux séditeux la modération des placards et l'abolition de l'inquisition. Elle expose les inconvénients de l'un et de l'autre, et conclut, en disant qu'elle ne saurait se prononcer pour l'un des deux. — Les comtes d'Egmont et de Hornes croient que, en adoptant le second, et en accordant aux confédérés un pardon général pour le passé, on empêcherait que les choses n'allassent plus loin. Le refus de donner cette satisfaction doit, au

(1) La lettre du 24 mars 1566, imprimée dans le *Supplément à Strada*, publié par Foppens, t. II, p. 289.

(2) Il s'agit vraisemblablement ici des deux billets d'Andrelec, insérés ci-dessus, p. 399 et 400.

contraire, selon eux, entraîner la ruine du pays : car il y a quatre espèces de gens, savoir : ceux qui veulent la liberté de conscience; ceux auxquels déplaisent la rigueur des placards et l'inquisition; ceux qui voudraient voler et piller; ceux enfin qui désireraient changer de prince. — Le projet des conjurés paraît être de soulever d'abord la Frise, la Gueldre, la Hollande et le pays d'Utrecht, puis de se jeter dans le Brabant, et de s'impatroniser à Anvers. — La duchesse a mandé, pour le 27 mars, tous les chevaliers de l'Ordre et les gouverneurs des provinces, afin de leur communiquer ce qui se passe, et de traiter avec eux des mesures à prendre. — Elle a aussi commandé que les compagnies d'ordonnances soient rassemblées immédiatement, et qu'on leur fasse renouveler le serment de fidélité au Roi. — Elle prie le Roi de considérer, avec sa grande prudence, tout ce dont elle a le chagrin de devoir l'informer, et de lui faire connaître sa volonté, qu'elle exécutera fidèlement, quoiqu'il dût lui en coûter la vie. — La duchesse en était à ce point de sa lettre, lorsque le comte de Meghem est venu lui dire, en grand secret, que, le 2 avril, cinq cents gentilshommes doivent arriver à Bruxelles, pour présenter aux chevaliers de l'Ordre, ou plutôt à elle, une requête contenant la demande de l'abolition de l'inquisition et de la modération des placards. Il a ajouté qu'il avait la ferme espérance que la concession de ces deux points calmerait les esprits; que la confédération se dissoudrait alors, et que la plupart des confédérés se joindraient au Roi contre ceux qui demanderaient davantage; qu'en tout cas, lui, Meghem, était prêt à y exposer sa vie et tout ce qu'il possédait au monde. — Le comte d'Egmont a donné la même assurance à la duchesse. — Meghem lui a encore dit que les confédérés avaient des intelligences à Anvers; que, parmi eux, il y avait deux chevaliers de l'Ordre, mais sans savoir lesquels. Il a demandé le secret sur cette communication. — La duchesse dit au Roi qu'on a lieu de soupçonner que toutes les machinations dont on voit les effets, ont été forgées dans les conférences de Breda et d'Hooghstraten. — Elle lui envoie la réponse qu'elle a faite aux états de Brabant. — Elle termine, en engageant le Roi à écrire une lettre circulaire aux chevaliers de l'Ordre, et des lettres particulières aux comtes d'Egmont et de Meghem, ainsi qu'au prince d'Orange, pour remercier ces derniers des avis que la duchesse a reçus d'eux (1). (*Ital.*)

Liasse 530.

(1) Voyez le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° LXXIV.

366. *Très-longue lettre de la duchesse de Parme au Roi, écrite de Bruxelles, le 3 avril 1566.* Elle envoie ce courrier en toute diligence au Roi, pour l'instruire de ce qui s'est passé depuis sa lettre du 25 mars. — Le lendemain de ce jour, qui était un mardi, le comte de Hornes et Montigny arrivèrent à Bruxelles, quoique le premier se fût fait beaucoup prier. — Le mercredi matin, tous deux vinrent voir la duchesse. Elle leur dit le motif pour lequel elle les avait mandés, les invitant à lui faire connaître tout ce qu'ils savaient, en général et en particulier, de la confédération des gentilshommes, et à lui donner aide et conseil. Hornes répondit qu'il n'en savait, sur la confédération, pas plus que les comtes d'Egmont et de Meghem; il ajouta que, si le Roi donnait à ces séditeux la satisfaction qu'ils demandaient, en ôtant l'inquisition, modérant les placards, et accordant un pardon général, tout finirait par là. Montigny lui fit la même réponse. — Elle répliqua. — Montigny lui dit encore que, si les Français avaient voulu se rendre maîtres de la ville et du château de Tournay, cela leur eût été facile, et qu'ils avaient des intelligences dans dix autres villes des Pays-Bas. — Le même jour, arrivèrent de compagnie le prince d'Orange, le marquis de Berghes et le comte d'Hooghstraeten; le comte de Mansfelt arriva de son côté par la poste, venant de son gouvernement. — Le lendemain, elle fit à chacun de ceux-ci, en particulier, la même communication qu'elle avait faite au comte de Hornes et au baron de Montigny: tous lui répondirent de la même manière que ces deux seigneurs, excepté le comte de Mansfelt, qui lui affirma, avec les plus grands serments, qu'il n'avait rien su de ce qui se passait, sinon trois jours avant son arrivée, et par son fils, ajoutant qu'il regardait la confédération comme une chose blâmable, et qu'il n'y donnerait jamais son approbation. — Le prince d'Orange, lorsque la duchesse lui parla des intelligences que les confédérés avaient en Allemagne, en France et en Angleterre, lui dit que, quant à l'Allemagne, si pareille chose existait, il en serait certainement informé par ses parents et amis, et que rien n'en était venu à sa connaissance. — Ledit prince se plaignit beaucoup des mauvais offices qu'on lui avait rendus auprès du Roi, en persuadant à S. M. de lui faire couper la tête, et de confisquer tous ses biens; il prétendit avoir appris, par diverses voies, que l'intention du Roi était d'en agir ainsi, lorsqu'il en aurait la commodité. Tout ce que la duchesse lui répondit, pour le désabuser à cet égard, fut sans effet, car il tint le même discours en conseil. — Le prince dit encore qu'il s'était fait beaucoup d'ennemis

en Allemagne, pour s'être montré défenseur si zélé de la foi catholique; il blâma vivement le secours de 40,000 écus envoyé par le Roi à la reine d'Écosse, et se plaignit enfin de ce que le cours de la justice avait été arrêté dans un procès qui le concernait. — Le comte de Hornes, à son tour, se montra mécontent de la manière dont le Roi se conduisait envers lui, ne lui faisant aucune mercède, ne le favorisant en rien : il dit aussi qu'il savait qu'on le traitait d'hérétique auprès de S. M. — La duchesse, ayant été avertie que le comte d'Hoogstraeten avait vu la requête préparée par les confédérés, le fit appeler, et lui demanda ce qu'elle contenait. Il répondit qu'il avait vu en effet la requête; qu'elle lui paraissait très-fondée et très-juste, mais qu'il n'en pouvait dire le contenu, parce qu'il avait engagé sa parole de ne pas le faire. La duchesse lui répliqua qu'étant lié au Roi par trois serments, savoir : celui de vassal, celui de chevalier de l'Ordre et celui de capitaine d'hommes d'armes, une telle promesse ne devait pas l'arrêter. Il repartit que, puisque les autres n'avaient pas révélé le contenu de la requête, il ne voulait pas le faire non plus; que les confédérés étaient de bons vassaux du Roi; que ce qu'ils faisaient, tendait à son plus grand service. — La duchesse s'en réfère à ses lettres en français (1), sur ce qui s'est passé dans l'assemblée des gouverneurs, chevaliers de l'Ordre, conseillers d'État et conseillers du conseil privé, tenue le 27 mars; mais elle y ajoute les particularités suivantes. — Ayant demandé au prince d'Orange qu'il exprimât son avis, il la pria de l'en excuser, attendu que, comme on disait publiquement qu'il était de la confédération, il n'était pas convenable qu'il votât; que, d'ailleurs, tout ce qu'il dirait, donnerait matière à ce qu'on le calomniât. Il ajouta que, puisqu'on se défiait de lui, il écrirait au Roi, afin d'être autorisé à se retirer en sa maison. A la fin cependant, et sur les remontrances de la duchesse, il dit son sentiment, comme les autres. — Il fut résolu que ceux des seigneurs qui connaissaient des confédérés, les engageraient à ne pas venir tous ensemble présenter la requête. La duchesse exprima en outre le désir que la requête portât les signatures de tous ceux qui étaient de la confédération. — Comme elle faisait observer que des étrangers, et nommément le duc de Clèves, paraissaient être entrés dans celle-ci, et qu'elle rappelait aux seigneurs la promesse qu'ils lui avaient faite de mourir pour le service de Dieu et du Roi, ils répondirent qu'ils ne voulaient pas se

(1) Ce sont les lettres du 5 avril 1566, publiées dans le *Supplément à Strada*, t. II, p. 504.

battre pour le maintien de l'inquisition et des placards, mais qu'ils le feraient pour la conservation du pays. — Elle aurait voulu que Hames, dit Toison d'Or, qui a été l'un des promoteurs de la confédération, fût châtié; mais on lui objecta que ce n'était pas le moment de prendre une pareille mesure. — Elle proposa au conseil de faire renouveler le serment de tous les gouverneurs et capitaines de places fortes; on jugea que par là on exciterait la défiance, et elle n'insista pas. Seulement il fut décidé de leur écrire, pour qu'ils fussent sur leurs gardes, et qu'ils ne remissent lesdites places, que sur un commandement exprès du Roi, ou de la duchesse, en son nom. — On résolut aussi d'écrire à toutes les villes, pour les prémunir contre les billets séditieux que les instigateurs des troubles se proposaient de semer par tout le pays. — Après avoir ainsi rendu compte au Roi de tout ce qui s'est passé au conseil d'État, la duchesse entre encore dans quelques détails. — Le comte de Meghem lui a confié très-secrètement que les seigneurs voudraient être sûrs que, lorsque le Roi viendra aux Pays-Bas, il ne se fera pas accompagner de sa garde espagnole : en ce cas, Meghem tient pour certain que la confédération se dissoudrait. — Le prince d'Orange a dit à Schetz que les confédérés demanderaient, pour quatrième point, la réunion des états généraux, afin de faire consacrer par ceux-ci l'observation de la foi catholique. — On prétend que les confédérés réclament des marchands du pays une contribution de deux millions ou d'un million et demi, en or. — Par tout ce qui se passe, la duchesse voit que les seigneurs sont ou ne peut plus mécontents, se figurant que le Roi n'attend qu'une occasion favorable, pour les châtier. Le prince d'Orange et le comte de Hornes sont surtout imbus de cette opinion. Le comte de Mansfelt se montre animé d'intentions différentes : il a blâmé la confédération en conseil, comme il l'avait fait dans un entretien particulier avec la duchesse, et il a défendu à son fils de continuer à en faire partie. — La duchesse termine, en suppliant le Roi de prendre le parti que lui dictera sa grande prudence, pour la conservation des Pays-Bas. S'il se détermine à accorder l'abolition de l'inquisition, la modération des placards et un pardon général, elle pense qu'il devrait lui écrire une lettre qu'elle pût montrer, et dans laquelle il dirait que cette concession est subordonnée à la condition que tous les confédérés non-seulement jurent de se montrer en tous les temps fidèles à la sainte foi catholique, mais qu'ils remettent entre les mains de la duchesse toutes les écritures et contrats faits entre eux, pour être brûlés en leur présence, et s'engagent

à ne plus former de pareille ligue. — Elle recommande aussi au Roi de tenir secrètes les communications qu'elle lui fait (1). (*Ital.*)

Liasse 530.

367. *Post-scriptum à la lettre de la duchesse de Parme au Roi, du 3 avril 1566, qui précède.* « Brederode et le comte Louis de Nassau, accompagnés de
 » deux cents chevaux, chaque cavalier ayant une paire de pistolets aux arçons
 » de la selle, sont entrés en cette ville hier soir, dans le dessein de me pré-
 » senter la requête dont mes lettres entretiennent V. M. Aujourd'hui, me dit-on,
 » arriveront le comte Vanden Berghe et Culembourg, avec cent cinquante che-
 » vaux, sans compter ceux qui sont entrés, ou qui entrent petit à petit. Lesdits
 » Brederode et Louis de Nassau sont logés dans la maison du prince d'Orange.
 » — J'allais fermer cette dépêche, quand j'ai appris, par un gentilhomme espa-
 » gnol, nommé Verdugo, qui vit chez le comte de Mansfelt, que Brederode, aus-
 » sitôt après son arrivée, avait dit : *Ils pensaient que je n'oserais pas venir à*
 » *Bruxelles : eh bien ! j'y suis, et j'en sortirai d'une autre manière peut-être !*
 » J'ai su, par la même voie, que, hier soir, le comte de Hornes eut, en secret,
 » avec le prince d'Orange et le comte de Mansfelt, une longue conférence; que
 » Hornes manifesta le dessein de renvoyer à V. M. le collier de la Toison, et que,
 » au cas qu'il y donnât suite, il était probable que le prince d'Orange en ferait
 » autant; qu'ils avaient envoyé ledit Verdugo chercher les statuts de l'Ordre,
 » pour voir à quelle obligation de fidélité ils étaient tenus envers V. M., mais
 » que nulle décision ne fut prise par eux, et que ce fut le comte de Mansfelt,
 » qui les en dissuada (2)..... »

Liasse 531.

(1) Voyez le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° LXXV.

(2) *Brederodes y el conde Ludovico de Nasao entráron ayer tarde en esta villa, acompañados de doxientos cavallos, todos con un par de pistoletes en los arzones de las sillas, con intencion de presentarme la requesta que á V. M. signifíco por mis cartas. Y hoy me dizen que entrarán el conde de Vandenberg y Culemburg, con otros ciento y cinquenta cavallos, sin los que avian entrado y entran siempre poco á poco. Estan alojados en casa del príncipe de Orange el dicho Brederodes y Nasao. Y ya que estaba para cerrarse este despacho, he subido, por la via de un gentil hombre español, que se llama Verdugo, y vive con el conde de Mansfelt, que el dicho Brederodes dixó, luego que llegó : Pensaron que yo no avia de osar entrar en Bruselas, pues yo he venido á ella, y volveré quizá de otra manera. Y así*

368. *Lettre de la duchesse de Parme à Gonçalo Perez, écrite de Bruxelles, le 4 avril 1566.* Il verra, par les billets et avis en français qu'elle lui envoie, et qu'elle a fait mettre en chiffres, à quel point en sont les choses. Elle a écrit avec le plus grand secret au Roi, par la voie des marchands. Elle le prie de faire en sorte que sa lettre ne vienne à la connaissance de personne du pays, ni en Espagne, ni en Flandre, et qu'elle ne passe par d'autres mains que les siennes.

Liasse 551.

369. *Lettre de la duchesse de Parme au Roi, écrite de Bruxelles, le 13 avril 1566.* Elle lui rend compte des circonstances qui ont accompagné, le 5 avril, la présentation de la requête des confédérés, la délibération à laquelle elle a donné lieu au conseil d'État, et la réponse qui y a été faite, à peu près dans les mêmes termes que dans sa lettre du même jour en français (1); mais elle entre dans plus de détails, quant à la mission, donnée au marquis de Berghes et au baron de Montigny, de se rendre en Espagne.—Cette mission fut d'abord offerte au comte d'Egmont, qui la refusa, par le motif que le Roi n'avait pas tenu les promesses qu'il lui avait faites, et proposa à sa place le marquis de Berghes. Celui-ci fit quelque difficulté; mais enfin il accepta, tout en disant qu'il n'espérait pas grand fruit de ce voyage, vu le mécontentement que le Roi devait avoir d'eux tous : 1° parce qu'ils s'étaient opposés à l'union des abbayes et aux nouveaux évêchés; 2° à cause du départ des Espagnols; 3° parce qu'ils n'avaient pas voulu du cardinal de Granvelle; 4° enfin, parce que les troubles présents s'étaient dé-

mesmo entendí por esta via que anoche el conde de Hornes avia estado en grandes pláticas secretas con el príncipe de Orange y el conde de Mansfelt, con determinacion el dicho Hornes de embiar á V. M. la órden del Toison que tenia, y que pensaba que lo mesmo haria Orange', en caso que él se determinase á esto, y que al dicho Verdugo le embiaron por el libro de la Orden, para ver en él la obligacion que tienen de guardar á V. M. fidelidad, pero que no se resolvieron aun á nada, y dize que el conde de Mansfelt los persuadió á no hazello...

(1) Cette lettre, en français, a été publiée dans le *Supplément à Strada*, t. II, p. 357.

¹ Il est écrit à la marge : *Esto mismo me advirtió Anderlec, aquel gentilhomme que me avisa de estas cosas, sin nombrar los personages, dziendome que otra vez se avian juntado estos señores en casa del dicho príncipe á tratar de esta materia* (La même chose m'a été rapportée par Andrelec, ce gentilhomme qui me donne ces avertissements, sans nommer les personnes, et il m'a dit que ces seigneurs avaient eu une autre réunion chez le prince d'Orange, pour traiter du même sujet).

clarés, pendant qu'ils étaient réunis à Breda et à Hooghstraeten. — Le même marquis suggéra à la duchesse un moyen de faire cesser la confédération, en donnant un aliment à l'activité des gentilshommes qui en faisaient partie : ce moyen consistait à demander à l'Empereur qu'il fit aux Pays-Bas une levée de 1,000 chevaux pour la guerre de Hongrie, et que le commandement de ce corps fût confié au comte d'Hooghstraeten, qui prendrait pour son lieutenant le comte Louis de Nassau. — Depuis, Berghes est venu déclarer à la duchesse qu'il ne voulait faire le voyage d'Espagne sans le baron de Montigny, lequel a consenti à l'accompagner, non sans avoir d'abord manifesté la répugnance qu'il en avait. — Maintenant tous deux sont prêts à partir; mais ils ont représenté à la duchesse que, pour que leur voyage fût utile, il fallait qu'on eût en eux une entière confiance, et ils lui ont demandé qu'elle envoyât un courrier au Roi, afin de lui donner avis de leur mission. — Brederode a quitté Bruxelles il y a trois jours, accompagné de cent cinquante chevaux; en sortant de la porte de la ville, ils ont fait une grande décharge de leurs pistolets. Le soir, ils ont logé à Malines, et le jour suivant, à Anvers. — La duchesse, ayant appris que les confédérés avaient des desseins sur la ville et le château d'Utrecht, a concerté avec le prince d'Orange les moyens d'en prévenir l'effet. — Elle engage le Roi à tâcher de gagner Berghes et Montigny. — Il serait aussi très-important, suivant elle, de gagner le prince d'Orange, dont le mécontentement augmente de jour en jour, au point qu'il voulait absolument, comme le Roi le verra par la dépêche en français, se retirer non-seulement des affaires, mais hors du pays. — Enfin, il faudrait encore contenter le comte de Hornes : ce que le Roi pourrait faire, en renvoyant son secrétaire, avec une bonne expédition. — Dans un post-scriptum, la duchesse prie le Roi de lui écrire une lettre en français, par laquelle il lui ordonnerait, comme de lui-même, de faire renouveler, par tous les gouverneurs et capitaines des places, le serment qu'ils ont prêté à S. M. (1). (Ital.)

Liasse 530.

370. *Relation en chiffres, envoyée par la duchesse de Parme au Roi, avec sa dépêche du 13 avril 1566.* Après que la duchesse eut fait coucher son apostille sur la pétition des confédérés, lesquels, à ce qu'on dit, se font appeler la

(1) Voyez le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° LXXVI.

noble union, et leur capitaine *le restaurateur de la liberté perdue*, Brederode leur donna à tous un banquet en la maison de Culembourg, où l'on dit qu'il y avait trois cents couverts. Le comte d'Hooghstraeten y assistait. A la fin du repas, Brederode, qui portait la besace au cou, prit une tasse ou écuelle, et, buvant à tous en général, il leur dit qu'il les remerciait de la bonne compagnie qu'ils lui avaient faite, et que, s'il en était besoin, il ne doutait pas qu'ils ne fussent tous prêts pour quelque chose qui pût arriver, et que, quant à lui, il était prêt à mourir pour chacun d'eux en particulier. Tous lui firent raison, avec les dites besaces au cou, criant *vivent les gueux!* ce qui est un nom qu'ils se sont donné, et on ne sait encore ce qu'ils veulent dire par là, sinon que gueux signifie proprement un vaurien, un vagabond (1). « Quelques-uns disent qu'on l'attribue » au nom qu'ils veulent prendre des Goths; d'après d'autres, cela signifie qu'ils » soutiendront leurs prétentions, en servant S. M., quoiqu'ils dussent en venir » par là à porter la besace au cou, comme des malheureux (2). » — Le prince d'Orange et les comtes d'Egmont et de Hornes vinrent à la maison de Culembourg après le diner; ils burent avec les confédérés, et crièrent aussi *vivent les gueux!*

Liasse 529.

371. *Lettre du cardinal de Granvelle au Roi, écrite de Rome, le 18 avril 1566.* Il remercie le Roi de ce qu'il lui a mandé par sa lettre de main propre, du dernier février. — Il est venu à Rome, pour obéir au Roi, quoiqu'il eût bien des raisons de ne pas faire ce voyage. — Il dit qu'il lui en a coûté beaucoup pour monter sa maison, et qu'il ne reçoit presque rien de son archevêché, ni de ses pensions assignées en Espagne.

Liasse 903.

372. *Lettre du cardinal de Granvelle au Roi, écrite de Rome, le 18 avril 1566.* Le désir et la volonté, que le Roi lui manifeste par sa lettre du 2 mars, de remédier aux affaires des Pays-Bas, sont conformes à l'amour que S. M. porte à ces pays, et aux services qu'ils ont rendus à ses prédécesseurs; mais les choses en sont venues au point que, si le remède est différé, il est à craindre qu'il n'arrive

(1) *Que es un apellido que ay entre ellos, y no se sabe aun lo que quiere significar, mas de que getz es propriamente picaño.*

(2) *Algunos dizen que lo atribuyen al nombre que quieren tomar de los Godos, y otros que significa que defenderán su pretension, haciendo el servicio de S. M., aunque sepan venir à traer las alforjas al pescuezo, como pecientes.*

trop tard. Non-seulement le peuple se corrompt, mais beaucoup de la noblesse prêtent l'oreille à ces nouveautés : ce à quoi n'ont pas peu contribué leurs relations avec l'Allemagne, et les écoles de celle-ci et de la France. — Granvelle redoute quelque grande émotion, et il ne voit que la présence du Roi qui puisse la prévenir.

Liasse 903.

373. *Lettre du conseiller d'Assonleville au cardinal de Granvelle, écrite de Bruxelles, le 21 avril 1566.* « Soubz le masque de la requeste, fait » plus que à craindre que gist aultre chose, car il y a trois sortes de gens : » les aucuns demandent d'oster l'inquisition et placartz, non pensans oultre ; » aultres voellent une licence de vivre indifférente, comme tesmoigne le livret » qu'ilz ont publié ; aultres, vraisemblablement, demandent changement de » prince, et le sac des églises et pillage des riches, et, pour y parvenir, ont pré- » texté l'inquisition d'Hespaigne, dont S. M. n'eult oncques pensement quel- » conque..... Le seul et unique remède, après Dieu, est la briefve venue du Roy, » et que, cependant, pour esprouver le tout, l'inquisition papale cesse; modéra- » tion des peines des placartz se fasse contre les pénitens et ceux qui, par sim- » plicité, ignorance ou fragilité, sont circonvenus; les séducteurs et auteurs du » mal plus dilligamment poursuivis et chastiez, que du passé, et que S. M. donne » ordre à envoyer quelque somme d'argent..... » D'Assonleville dit que c'est lui qui a été chargé de rédiger le placard de modération, et qu'il a suivi au plus près les dispositions du droit écrit par lesquelles les bons empereurs ont tâché d'établir la religion chrétienne, et d'extirper le paganisme, etc., etc. (*Original, en français, envoyé au Roi par Granvelle.*)

Liasse 531.

374. *Lettre d'Alonso del Canto au Roi, écrite de Bruxelles, le 22 avril 1566.* Il est revenu de Bruges aussitôt qu'il a cru pouvoir le faire sûrement. — Ce qui a poussé les seigneurs à ces troubles, c'est que, s'ils devaient payer leurs dettes, tout ce qu'ils possèdent n'y suffirait pas. C'est pour cela, qu'ils voulaient gouverner les conseils privé et des finances : ils auraient donné à leurs créanciers des charges et des mercèdes, au moyen desquelles ils se seraient libérés envers eux. Ils espéraient surtout beaucoup obtenir des états, si le Roi eût accordé la modération des placards. — Le comte d'Égmont, lorsqu'il acheta Gaesbeek, à son retour d'Espagne, comptait là-dessus. — Del Canto assure au

Roi que, quand même il leur accorderait ce qu'ils demandent, ils ne resteraient pas paisibles pour cela; qu'ils veulent autre chose. — Il supplie de nouveau le Roi de venir aux Pays-Bas. — Quand les seigneurs tenaient leurs assemblées secrètes à Bruxelles, c'était en la maison du prince d'Orange, où ils entraient de nuit par la porte de derrière: ce fut là que la requête des confédérés fut modifiée et rendue pire. — Le marquis de Berghes et M. de Montigny vont en Espagne: plutôt à Dieu qu'ils l'eussent fait plus tôt, car ils ont été les instigateurs de tout ce qui est arrivé! Quelque jour, le Roi saura ce que Montigny conseilla au prince de Parme, en faisant mille plaintes contre S. M. — Brederode, étant à Anvers le vendredi saint, y mangea publiquement des chapons et d'autres viandes; beaucoup de personnes étaient allées le voir; il buvait avec toutes dans son écuelle de bois. — Del Canto prévient le Roi qu'il y a dans sa chambre un personnage qui copie les lettres qu'on lui écrit, et les envoie à ces seigneurs; le comte d'Egmont l'a dit publiquement. — Del Canto a résolu que fray Lorenzo de Villavicencio partirait pour l'Espagne, afin de rendre compte au Roi de tout ce qui se passe.

Liasse 529.

375. *Lettre du cardinal de Granvelle au Roi, écrite de Rome, le 1^{er} mai 1566.* Il pense toujours que le seul remède aux affaires de Flandre est la présence du Roi. — Il a appris avec peine la mort du secrétaire Gonçalo Perez, qu'il a toujours connu zélé pour le service du Roi. Comme ce secrétaire avait beaucoup de lettres écrites par le cardinal au Roi et à lui sur les affaires de Flandre, et que, si le contenu s'en divulguait, il pourrait en résulter beaucoup d'inconvénients, il prie le Roi d'ordonner qu'on les mette en un lieu sûr, « car, ajoute Granvelle, il n'y a pas de moyens auxquels on n'ait recours, pour se procurer de mes lettres (1). »

Liasse 905.

376. *Lettre autographe du comte d'Egmont au Roi, écrite d'Arras, le 3 mai (1566).* Il engage le Roi à approuver la modération des placards, que madame de Parme lui envoie. — Il est venu à Arras, afin de communiquer aux états d'Artois cette modération, et savoir d'eux si elle pourrait donner contentement au pays. — Il doit se rendre ensuite à Gand, pour le même objet. — La

(1) *Porqué son grandes los artificios que se usan por haver mis cartas en sus manos.*

blessure que le marquis de Berghes s'est faite à la jambe, et qui retarde son départ, est venue fort mal à propos (1). (*Franc.*)

Liasse 530.

377. *Lettre de la duchesse de Parme au Roi, écrite de Bruxelles, le 4 mai 1566.* Le marquis de Berghes et le baron de Montigny devaient partir mardi dernier; mais il est arrivé, le dimanche auparavant, que, le marquis de Berghes étant au Parc; où l'on jouait au jeu de mail, il fut frappé, à la jambe, d'une pelote qui lui fit tant de mal, qu'il est au lit avec la fièvre. — Montigny, sollicité par la duchesse de partir seul, s'y est refusé, vu l'importance des affaires qu'il s'agit de traiter. — De l'avis du conseil, la duchesse, pour ne pas tenir le Roi plus longtemps en suspens, lui envoie l'extrait de deux points des instructions du marquis de Berghes et de Montigny : ces points résument l'avis de tous les chevaliers de l'Ordre, des gouverneurs des provinces et des membres des conseils d'État et privé, concernant la modération des placards, et particulièrement l'abolition de l'inquisition. — La duchesse envoie, en outre, copie d'un placard contre quelques hérétiques bannis, revenus dans le pays à la faveur des troubles, et d'un autre placard contre ceux qui répandent des *pasquilles* et libelles : elle s'en réfère à cet égard à ses lettres en français (2), et demande que le Roi fasse connaître sa résolution. — Elle pense que l'agitation du pays se calmerait en grande partie, si le Roi accordait aux confédérés les deux points de leur demande, à condition qu'ils jurassent tous ensemble, aussi bien que chacun en particulier, le maintien de l'ancienne foi catholique, et rompissent totalement leur ligue.—Pour le cas où le Roi prendrait une autre détermination, elle le prie de ne rien faire avant l'arrivée de Berghes et de Montigny, et les explications qu'ils ont à lui donner. — On a communiqué aux conseils et aux gouverneurs des provinces, pour qu'ils en fassent part aux états, le projet de modération des placards : on a voulu par là donner quelque satisfaction aux confédérés et au peuple, pressentir ce qu'ils penseraient, si le Roi leur accordait les deux points susmentionnés, et les mettre ainsi dans l'impossibilité de faire naître des difficultés nouvelles. — La duchesse rappelle les droits du comte de Hornes à

(1) Voyez le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° LXXVII.

(2) Ces lettres, en français, qui portent aussi la date du 4 mai, ont été publiées par M. de Reiffenberg dans la *Correspondance de Marguerite d'Autriche*, p. 23.

une récompense pour ses services, et prie le Roi de lui donner promptement quelque satisfaction. — Elle a cru pouvoir prendre 8,000 florins, sur les 150,000 écus apportés par le comte d'Egmont, pour les travaux urgents à faire dans l'intérêt de la défense de Philippeville. (*Ital.*)

Liasse 530.

378. *Lettre de la duchesse de Parme au Roi, écrite de Bruxelles, le 4 mai 1566.* Elle accuse la réception d'une lettre autographe du Roi, et lui exprime sa gratitude de la confiance qu'il lui témoigne, en lui faisant part de l'entreprise qu'il projette, et de l'espoir qu'il a que ses vassaux des Pays-Bas lui fourniront des aides pour cet objet. — Selon les ordres du Roi, elle tiendra la chose bien secrète. — Elle prie le Roi de ne prendre aucune résolution sur ce qu'elle lui a écrit, d'après les instances du conseil, avant l'arrivée d'un gentilhomme de confiance qu'elle lui envoie (1), mais qui ne pourra voyager que par demi-postes, à cause de sa faiblesse santé : il est tout à fait à même d'informer S. M. de tout ce qui se passe. Elle n'a pas choisi, pour cette commission, Tomás Armenteros, parce qu'il a fait deux grandes maladies à la suite l'une de l'autre, qui l'ont laissé dans une débilité extrême. — Elle demande une prompte réponse à ses lettres des 10 et 12 janvier. — On croyait que le mal de jambe de M. de Berghes était feint; mais elle a fait en sorte que son médecin le visitât, et elle a appris de lui que ledit seigneur a une bonne plaie ouverte à la jambe, qui l'empêchera de partir avant un mois. — Elle sait, du comte de Meghem, qui la tient au courant de ce qui se passe, que les liges non-seulement ne se rompent point, tant que le Roi n'aura pas pris de résolution sur la requête qu'elle a reçue, mais qu'elles tendent à se fortifier. — Il vient de s'en former une nouvelle entre quelques bourgeois des villes (Meghem ne les nomme pas), qui, à l'imitation des autres, portent, sur la manche de l'habit, comme c'est leur coutume, un signe pareil à celui que la duchesse envoie au Roi (2). — Meghem est mal avec les autres sept chevaliers de l'Ordre, à cause de l'attachement qu'il montre au service du Roi; il est parti de Bruxelles, complètement brouillé avec eux. (*Ital.*)

Liasse 532.

(1) Fabio Lembo. Voyez la lettre de la duchesse, du 14 mai 1566, ci-après.

(2) Je ne l'ai pas trouvé dans les archives de Simancas.

379. *Lettre d'Alonso del Canto au Roi, écrite de Bruxelles, le 4 mai 1566.* Il n'y a que la présence du Roi, qui puisse remédier à l'état actuel des choses. En ce moment, elle suffirait pour tout pacifier; plus tard, il faudrait peut-être de grandes peines et de grandes dépenses. — Au moment où le marquis de Berghes et M. de Montigny allaient partir, il est survenu au premier un accident : jouant au jeu de mail, il a reçu au tibia un coup de pelote, dont il a été blessé. — Del Canto croit que cet accident lui servira de prétexte, pour ne pas aller en Espagne, car il ne faisait pas ce voyage de bonne volonté, et personne ne veut l'entreprendre. — Fray Lorenço de Villavicencio s'était proposé de partir par la poste, pour aller rendre compte au Roi de la situation des affaires; mais on a craint que cela ne causât du bruit et des soupçons. Il a été résolu qu'il différerait son départ.

Liasse 529.

380. *Lettre d'Alonso del Canto à Gonçalo Perez (1), écrite de Bruxelles, le 4 mai 1566.* Il fut forcé de s'absenter, lorsque les confédérés vinrent présenter leur requête. On l'avait menacé, disant qu'il était la cause de tout; qu'il écrivait au Roi contre les seigneurs; qu'il était inquisiteur général; que, dans sa maison, il faisait construire des cachots, etc. — Il alla à Bruges, par ordre de Madame. — Il représente son dénûment, et dit que lui et fray Lorenço de Villavicencio meurent de faim.

Liasse 529.

381. *Lettre de Tomás Armenteros à Gonçalo Perez, écrite de Bruxelles, le 5 mai 1566.* Pendant une nouvelle indisposition dont il a été atteint, beaucoup des seigneurs sont venus le voir. Ils se sont plaints de nouveau à lui, l'engageant à faire en sorte que Madame prit en bonne part ce qu'ils faisaient : car ils craignaient le contraire. Il n'a rien négligé, pour les rassurer, leur disant que Madame n'avait d'autre fin, que de jeter de l'eau sur ce feu : à quoi le marquis de Berghes lui répondit, un jour, en présence de Montigny, que, quand on jetait peu d'eau dans un grand feu, il augmentait; et lui, il répliqua que Madame y jetait des rivières, etc.

Liasse 531.

382. *Lettre de Gaspard Schetz, seigneur de Grobbendoncq, trésorier général des finances, au cardinal de Granvelle, datée de Bruxelles, le 11 mai 1566.* Il lui écrit, pour l'assurer qu'il est demeuré son très-humble serviteur,

(1) On n'avait pas encore appris, à Bruxelles, la mort de ce secrétaire d'État.

qu'il regrette souvent son absence, et pour le féliciter sur son arrivée à Rome.
(Autographe, en français, envoyé au Roi par Granvelle.)

Liasse 531.

383. *Lettre du Roi à la duchesse de Parme, écrite de Madrid, le 12 mai 1566. (De sa main.)* Il répond aux lettres autographes de la duchesse, des 23 mars, 3 et 13 avril. — Il approuve ce qu'elle a fait en plusieurs choses; mais il ne peut consentir ni à la modération des placards, ni à l'assemblée des états généraux. — Il lui recommande de faire tous les offices convenables auprès des villes, pour qu'elles ne se joignent pas aux confédérés. — Par ses lettres en français (1), la duchesse verra qu'il approuve la venue du marquis de Berghes et du baron de Montigny: lorsqu'ils seront arrivés, il les expédiera le plus tôt possible. — Les mêmes lettres en français instruiront la duchesse de la manière dont elle doit donner satisfaction au prince d'Orange: il n'écrit pas à ce prince, parce qu'il n'a pas de lettres de lui. — Il répond de sa main à M. d'Egmont. — Le secret sera gardé sur les billets et avertissements envoyés par la duchesse. — Le Roi n'est pas d'avis qu'il faille faire renouveler les serments des gouverneurs et des capitaines des forteresses. — Il se réfère à ses lettres en français sur plusieurs matières (2).

Liasse 532.

384. *Lettre du Roi au comte d'Egmont, écrite de Madrid, le 12 mai 1566. (De sa main.)* Il le remercie de ses lettres des 22 et 25 mars. — Il lui exprime aussi sa satisfaction de l'assistance qu'il donne à la duchesse de Parme, ainsi que la confiance qu'il place en lui (3).

Liasse 532.

385. *Lettre du Roi au cardinal de Granvelle, écrite de..... (Madrid), le 13 mai 1566.* Il répond à ses lettres des 18 et 26 avril. — Affaires de politique générale. — Il lui envoie une relation des dernières dépêches reçues de Flandre, et des réponses qu'il y a faites.

Liasse 532.

(1) Les lettres en français dont il est question dans cette dépêche sont au nombre de trois, toutes datées du 6 mai. Elles ont été publiées par Foppens, dans le *Supplément à Strada*, p. 346, 352 et 354.

(2) Voyez le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° LXXVIII.

(3) Voyez le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° LXXIX.

386. *Lettre de la duchesse de Parme au Roi, écrite de Bruxelles, le 14 mai 1566.* C'est une lettre de créance pour Fabio Lembo, Napolitain, ancien serviteur de la duchesse, qu'elle charge d'aller rendre compte au Roi de ce qui se passe aux Pays-Bas, et de l'entretenir, en même temps, de ses affaires particulières. (*Ital.*)

Liasse 530.

387. *Lettre d'Alexandre Farnèse, prince de Parme, au Roi, écrite de Bruxelles, le 16 mai 1566.* Il lui annonce que la princesse, son épouse, est partie pour l'Italie le 10 mai, et que lui-même il prendra ce chemin dans huit ou dix jours. Il se met à la disposition du Roi.

Liasse 531.

388. *Lettre du seigneur de Brederode à la duchesse de Parme, écrite de Viane, le 17 mai 1566.* Il lui envoie une requête sur laquelle il la prie de répondre par apostille.

Dans cette requête, les confédérés disent avoir appris qu'elle a cassé trois gentilshommes de sa maison, lesquels ont été de leur compagnie, quand ils présentèrent la requête, leur faisant dire, par son maître d'hôtel, qu'ils avaient contrevenu au service de S. M., et au serment qu'ils lui devaient à elle-même. Leur intention n'est pas de se mêler des affaires de sa maison; mais, les paroles qu'a tenues ledit maître d'hôtel, tendant à leur déshonneur à tous, ils en ont eu un grand ressentiment, voyant même que leurs adversaires en prennent matière pour les calomnier. Ils la supplient donc de déclarer si ces paroles ont été tenues par son ordre.

L'apostille de la duchesse est couchée sur la requête; elle est ainsi conçue :
 « Par ordonnance de Son Altèze, il n'a esté icy question du service de S. M.,
 » ains de celui de Son Altèze, à laquelle est loysible, comme à chascun de
 » moindre qualité, de licencier ses serviteurs, selon que bon luy semble, comme
 » aussy les supplians confessent assez de ne se devoir mesler des affaires de la-
 » dicte maison de Son Altèze. »

Liasse 531.

389. *Lettre du cardinal de Granvelle au Roi, écrite de Rome, le 20 mai 1566.* La requête des confédérés montre clairement le but que l'on voudrait atteindre. — Le cardinal envoie au Roi des lettres des conseillers d'Assonleville

et Coebel; à cette occasion, il fait l'éloge du premier. — Dans le cas où le Roi n'aurait pas encore donné la charge de président du conseil privé, il l'engage à fixer son choix sur le président d'Artois, qui est âgé, mûr, de longue expérience dans les affaires, et très-zélé pour la religion. — C'est la première ligue contre le cardinal, qui a engendré la seconde. — Si le Roi ne se rend promptement aux Pays-Bas, il deviendra impossible d'y rétablir les affaires. — Granvelle est d'avis que le Roi ne se fasse pas accompagner d'une armée, et qu'il ait seulement avec lui sa cour ordinaire, quelque peu renforcée, sa garde, et ceux qui le suivent habituellement, lorsqu'il a à traverser des terres étrangères. La présence seule du Roi suffira pour accommoder les choses. — A son passage par l'Italie, il fera bien d'appeler à Gênes une couple des principaux des Pays-Bas, pour l'escorter avec leurs compagnies d'ordonnances. — Granvelle pense que le parti de la douceur est le préférable; qu'il faut désabuser ceux qui ont crainte de l'inquisition d'Espagne, et faire voir que les placards, dont la rigueur excite des plaintes, ont été faits par l'Empereur, en vue du bien des Pays-Bas. — Si, à raison des circonstances présentes, la modération des placards est jugée nécessaire, le Roi pourra y pourvoir; mais il ne doit pas souffrir que les états s'en mêlent. — Il serait à propos de faire entendre à M. d'Egmont que la confédération déplaît à S. M., pour le mauvais exemple, et de l'engager à faire en sorte qu'elle soit dissoute. — Le choix de Berghes et Montigny n'est pas mauvais, si le but de leur mission est d'informer le Roi de l'état des choses : car ils sont ceux qui en ont le mieux connaissance, et qui peut-être y ont pris le plus de part. — Le Roi allant aux Pays-Bas, il faut qu'il y entre avec douceur; le rétablissement des affaires par cette voie sera le plus avantageux, etc. (1).

Liasse 903.

390. *Lettre de la duchesse de Parme au Roi, écrite de Bruxelles, le 27 mai 1566.* C'est une lettre de créance pour le seigneur de Montigny (2). La duchesse prie le Roi de l'accueillir avec bienveillance, et de prendre une prompte résolution sur les points relatifs à l'inquisition et aux placards. — Elle recommande encore au Roi de daigner marquer, tant dans ses paroles, que dans

(1) Voyez le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° LXXX.

(2) Montigny partit de Bruxelles le 29 mai.

ses actions, qu'il a une confiance entière dans ses provinces des Pays-Bas, aussi bien que dans les seigneurs du pays. (*Ital.*)

Liasse 530.

391. *Lettre de la duchesse de Parme au Roi, écrite de Bruxelles, le 27 mai 1566.* Déjà elle a informé le Roi du mécontentement du prince d'Orange, par suite de l'avertissement, qui lui a été donné, que non-seulement S. M. lui portait peu d'affection, mais qu'elle voulait le châtier dans sa personne et dans ses biens. — Le même avis vient d'être transmis au prince par la voie d'Augsbourg, et M. de Chantonay a confirmé l'intention qu'on prête au Roi, comme une chose dont il disait être certain. — La duchesse engage le Roi à ne pas se priver d'un si bon vassal, qui l'a si bien servi, et peut le faire encore; elle souhaiterait qu'il lui écrivit, au contraire, une lettre bienveillante (1), où il lui donnât l'assurance que les bruits qu'on répand sont mal fondés (2). (*Ital.*)

Liasse 530.

392. *Instruction de la duchesse de Parme pour le marquis de Berghes et le baron de Montigny, envoyés en Espagne, faite à Bruxelles, le 29 mai 1566.* Cette instruction, qui est très-longue, retrace les événements arrivés dans le pays, depuis les lettres écrites aux gouverneurs et aux conseils provinciaux, sur la continuation de l'exercice de l'inquisition et l'observation rigoureuse des placards. Les deux députés sont chargés de demander au Roi qu'il approuve ce qui a été délibéré sur ces deux points au conseil d'État; qu'il déclare aussi qu'il n'a de ses États des Pays-Bas, en général ou en particulier, nul mécontentement; qu'il promette à tous ceux qui ont présenté la requête, ou signé quelque chose, à l'occasion de celle-ci, abolition et oubli général; enfin qu'il vienne aux Pays-Bas le plus tôt possible (3). (*Franç.*)

Liasse 535.

393. *Lettre du baron de Montigny à la duchesse de Parme (4), écrite de Paris, le 4 juin 1566.* Détails sur sa réception par le Roi et la reine-mère de

(1) En marge de ce passage de la lettre, Philippe II a écrit de sa main : *Eso, que ella lo satisfaga* (que la duchesse s'acquitte elle-même de cela).

(2) Voyez le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° LXXXI.

(3) Voyez le texte de cette instruction dans la *Correspondance*, n° LXXXII.

(4) Les papiers de Montigny ayant été saisis, lorsque, en 1567, il fut arrêté et conduit à l'al-